

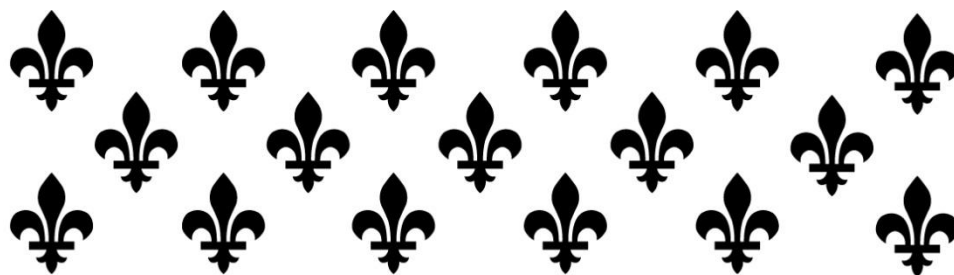


QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

LISTE DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR
DE LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 13 février 2024

- | | |
|---|---|
| - Comité directeur du 8 juin 2023 : | Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique |
| - Comité directeur du 24 janvier 2024 : | Organiser l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale |
| - Comité directeur du 5 février 2024 : | Poursuivre l'organisation de l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale |



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 8 juin 2023

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission de l'administration publique

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU JEUDI 8 JUIN 2023	1
------------------------------------	---

ANNEXES

- I. Demande de la Commission de l'administration publique
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires

Réunion du jeudi 8 juin 2023

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique

Membres présents :

M^{me} Roy (Montarville), présidente

M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et de la présidente, le secrétaire de la Commission a été informé des décisions suivantes du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique :

Relativement à la demande adressée, le 1er juin 2023, à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de l'administration publique, afin que le Comité directeur et le coordonnateur des travaux de recherche se déplacent à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs qui aura lieu à Whitehorse du 10 au 12 septembre 2023, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

Nathalie Roy

FA/nn

Québec, le 8 juin 2023

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique



Commission de l'administration publique

Le 1^{er} juin 2023

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Présidente de la Commission de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.27
Québec (Québec) G1A 1A3

OBJET : Demande de participation de la Commission de l'administration publique à la Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs

Madame la Présidente,

Je vous transmets par la présente une demande d'autorisation de déplacement, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez ci-joint une décision du comité directeur de la Commission de l'administration publique, en date du 31 mai 2023, proposant la participation du comité directeur et du coordonnateur des travaux de recherche de la Commission à la Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs qui aura lieu à Whitehorse, du 10 au 12 septembre 2023. Je joins à cette demande copie de la lettre d'invitation, reçue le 5 mai 2023, de même qu'une estimation des coûts.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Mathieu LeBlanc

p. j. (3)



QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

COMITÉ DIRECTEUR

**Décision concernant la participation à l'édition 2023 de la Conférence annuelle
du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs
législatifs**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la part de l'organisation de la Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs à participer à l'événement qui aura lieu à Whitehorse, Yukon, du 10 au 12 septembre 2023;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la pertinence pour les membres de la Commission de participer, dans le cadre de cette conférence, aux séances de travail et aux rencontres organisées à l'intention des membres de toutes les commissions parlementaires canadiennes chargées du contrôle et de l'imputabilité de l'administration publique;

CONSIDÉRANT qu'il est d'usage de déléguer, chaque année, des représentants de la Commission afin de promouvoir l'échange d'expériences, de connaissances et de pratiques en matière de reddition de comptes;

IL EST RÉSOLU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser le comité directeur, à savoir la présidente, les vice-présidents et le secrétaire, ainsi que le coordonnateur des travaux de recherche de la Commission, à participer à la Conférence annuelle à Whitehorse.

Le comité directeur estime les coûts de ce déplacement à environ 19 485 \$.

Signé le 31 mai 2023

Le secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathieu LeBlanc

Marwah Rizqy

Le vice-président de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vincent Caron

Christine Labrie

ML/col

**Comité permanent des
comptes publics**



**Standing Committee on
Public Accounts**

5 mai 2023

Chers collègues,

En tant qu'hôtes de la conférence annuelle de 2023 du Conseil canadien des comités de comptes publics (CCCCP) et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), nous sommes ravis de vous accueillir à Whitehorse du 10 au 12 septembre.

Nous avons un programme bien rempli pour améliorer l'efficacité des comités des comptes publics canadiens, renforcer les relations de travail avec les vérificateurs généraux du Canada et améliorer la responsabilité du gouvernement envers les législateurs et l'ensemble des Canadiens. Les programmes d'affaires et sociaux sont en cours de planification pour vous offrir un mélange de discussions animées sur des sujets techniques et d'actualité, d'opportunités de réseautage et d'activités intéressantes pour mettre en valeur ce que Whitehorse a à offrir.

Pendant votre séjour, nous espérons que vous profiterez de l'occasion pour explorer les nombreuses attractions et commodités locales. Vous trouverez plusieurs façons d'explorer l'histoire et la culture riches du Yukon à travers des expériences artistiques et culinaires, sans oublier le magasinage et le divertissement. Les possibilités à Whitehorse et aux alentours sont infinies.

Nous nous réjouissons de vous accueillir, vous et vos invites, en septembre prochain! S'il y a quoi que ce soit que nous puissions faire pour vous aider, n'hésitez pas à nous le demander.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Currie Dixon, député

Président du Comité permanent des comptes publics

Karen Hogan, FCPA, FCA

Vérificatrice générale du Canada

Commission de l'administration publique

Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs
Whitehorse, Yukon, du 10 au 12 septembre 2023

Base de calcul :

5 participants : La présidente, les vice-présidents (2), le secrétaire et le coordonnateur des travaux de recherche de la Commission

Arrivée le dimanche 10 septembre / Retour le mercredi 13 septembre

Tenant compte des repas pris en charge par la conférence

Description	Coût	Quantité	Prévision budgétaire
Frais d'inscription	500,00 \$	5	2 500,00 \$
Déplacements aéroport Québec ou Montréal	80,00 \$	5	400,00 \$
Avion, aller-retour, Québec-Whitehorse	2 000,00 \$	3	6 000,00 \$
Avion, aller-retour, Montréal-Whitehorse	1 800,00 \$	2	3 600,00 \$
Hébergement - Hôtel à confirmer (3 nuitées, taxes incluses)	220,00 \$	15	3 300,00 \$
Déplacements taxi Whitehorse	60,00 \$	5	300,00 \$
Repas - petits déjeuners (inclus du 10 au 13)	23,60 \$	10	236,00 \$
Repas - déjeuners (inclus du 10 au 13)	23,90 \$	10	239,00 \$
Repas - dîners (inclus du 10 au 13)	58,60 \$	15	879,00 \$
Allocation par nuitée	17,30 \$	15	259,50 \$
Autres frais : imprévus, assurances-voyage (10% de ce qui précède)			1 771,35 \$
Prévision budgétaire totale			19 484,85 \$

Pour une prévision approximative de 3 897 \$ par personne

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires**

De : [Desnoyers, Annie](#)
À : [Leclerc, Anne-Sophie](#); [Moreau, Cindy](#); [Arsenault, François](#); [Lévesque, Étienne](#); [Chapron, Emmanuelle](#)
Cc : [Ndayuhurume, Nathalie](#); [Larochelle, Anne-Marie](#); [Huot-Gallien, Mélissa](#)
Objet : RE: CAP - Demande d'autorisation de déplacement
Date : 8 juin 2023 17:19:02
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.jpg](#)

Bonjour,

Consentement pour procéder par courriel et consentement pour le déplacement.

Merci,

Annie Desnoyers | Directrice

Cabinet du leader du gouvernement

1035, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A3

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Leclerc, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Leclerc@assnat.qc.ca>

Envoyé : 2 juin 2023 08:30

À : Moreau, Cindy <Cindy.Moreau@assnat.qc.ca>; Arsenault, François
<Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>; Desnoyers, Annie <Annie.Desnoyers@assnat.qc.ca>; Lévesque,
Étienne <Etienne.Levesque@assnat.qc.ca>; Chapron, Emmanuelle
<Emmanuelle.Chapron@assnat.qc.ca>

Cc : Ndayuhurume, Nathalie <Nathalie.Ndayuhurume@assnat.qc.ca>; Larochelle, Anne-Marie
<Anne-Marie.Larochelle@assnat.qc.ca>; Huot-Gallien, Mélissa <Melissa.Huot-Gallien@assnat.qc.ca>

Objet : RE: CAP - Demande d'autorisation de déplacement

Bonjour,

Consentement pour procéder par courriel et pour le déplacement.

Merci,

Anne-Sophie Leclerc | Directrice

Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
Alexandre Leduc
Québec solidaire
Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.143

De : Moreau, Cindy <Cindy.Moreau@assnat.qc.ca>

Envoyé : 1 juin 2023 20:10

À : Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>; Desnoyers, Annie <Annie.Desnoyers@assnat.qc.ca>; Leclerc, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Leclerc@assnat.qc.ca>; Lévesque, Étienne <Etienne.Levesque@assnat.qc.ca>; Chapron, Emmanuelle <Emmanuelle.Chapron@assnat.qc.ca>

Cc : Ndayuhurume, Nathalie <Nathalie.Ndayuhurume@assnat.qc.ca>; Larochelle, Anne-Marie <Anne-Marie.Larochelle@assnat.qc.ca>; Huot-Gallien, Mélissa <Melissa.Huot-Gallien@assnat.qc.ca>

Objet : RE: CAP - Demande d'autorisation de déplacement

Bonsoir,

Consentement au nom du Leader de l'opposition officielle pour procéder par courriel et pour le déplacement.

Merci,

Cindy Moreau

Directrice

Cabinet du Leader de l'opposition officielle

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

De : Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>

Envoyé : 1 juin 2023 13:44

À : Desnoyers, Annie <Annie.Desnoyers@assnat.qc.ca>; Moreau, Cindy <Cindy.Moreau@assnat.qc.ca>; Leclerc, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Leclerc@assnat.qc.ca>; Lévesque, Étienne <Etienne.Levesque@assnat.qc.ca>; Chapron, Emmanuelle <Emmanuelle.Chapron@assnat.qc.ca>

Cc : Ndayuhurume, Nathalie <Nathalie.Ndayuhurume@assnat.qc.ca>; Larochelle, Anne-Marie <Anne-Marie.Larochelle@assnat.qc.ca>

Objet : CAP - Demande d'autorisation de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement du comité directeur de la CAP à la Conférence

annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs qui aura lieu à Whitehorse du 10 au 12 septembre 2023. Il s'agit d'une demande qui était récurrente à chaque année (cette conférence n'a pas eu lieu pendant la pandémie et le comité directeur n'a pas participé l'année dernière en raison des élections générales).

C'est la CAN qui autorise ce type de déplacements en vertu de l'article 1 des Règles de fonctionnement.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que la Présidente) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires

Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.15

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | francois.arsenault@assnat.qc.ca

—
Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

De : Commission de l'administration publique - Commissions <CAP@assnat.qc.ca>

Envoyé : 1 juin 2023 12:40

À : Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>; Commission de l'Assemblée nationale - Commissions <CAN@assnat.qc.ca>

Cc : Larochelle, Anne-Marie <Anne-Marie.Larochelle@assnat.qc.ca>; Commission de l'administration publique - Commissions <CAP@assnat.qc.ca>; Ndayuhurume, Nathalie <Nathalie.Ndayuhurume@assnat.qc.ca>

Objet : CAP - Demande d'autorisation de déplacement

Monsieur le secrétaire,

Vous trouverez ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement.

En annexe de cette demande se trouve une décision du comité directeur demandant que la Commission puisse se déplacer à la Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des

comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs qui aura lieu à Whitehorse du 10 au 12 septembre 2023.

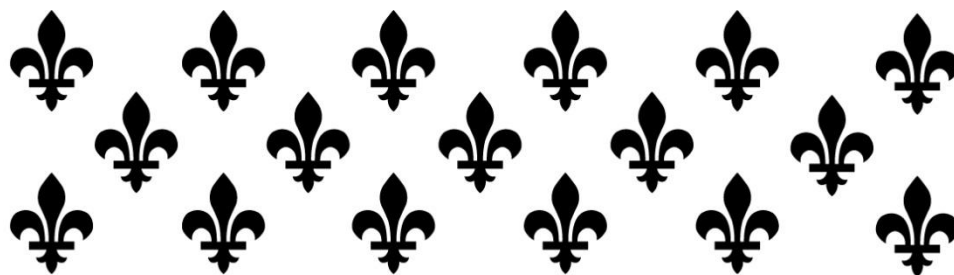
Meilleures salutations,

Mathieu LeBlanc, Ph. D. | Secrétaire par intérim de la Commission de l'administration publique

Direction des commissions parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.27
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : **418 643-2722** | CAP@assnat.qc.ca

—

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 24 janvier
2024**

Organiser l'étude du rapport préliminaire de la
Commission de la représentation électorale

2024

Réunion du mercredi 24 janvier 2024

Mandat : Organiser l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale

Membres présents :

M^{me} Nathalie Roy (Montarville), présidente

M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et de la présidente, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

- 1- Organiser l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale :

Le rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale (CRÉ) a été déposé à l'Assemblée nationale le 19 septembre 2023. En vertu de l'article 25 de la Loi électorale, ce rapport doit être soumis à la considération de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN). Le comité directeur convient de réaliser le mandat selon les modalités suivantes :

- L'étude du rapport préliminaire de la CRÉ se déroulera à partir du 13 février 2024;
- Le mandat débutera par un exposé de la CRÉ de 30 minutes;
- Le député de Matane-Matapédia pourra intervenir sans droit de vote lors des travaux de la commission;

- Les remarques préliminaires et les remarques finales du ministre responsable des Institutions démocratiques, des porte-paroles des oppositions et du député de Matane-Matapédia seront d'une durée de 10 minutes chacune;
- Les interventions des députés seront regroupées par région;
- Le temps de parole sera de 20 minutes par député intervenant devant la Commission, incluant la réponse de la CRÉ;
- Le mandat se terminera par des remarques finales de la CRÉ de 10 minutes;
- Les députés qui désirent participer à cette étude, y compris les membres de la CAN, devront s'inscrire auprès du secrétariat de la Commission d'ici le mercredi 31 janvier, à 17 heures.
- L'horaire des interventions sera préparé par le comité directeur de la CAN.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

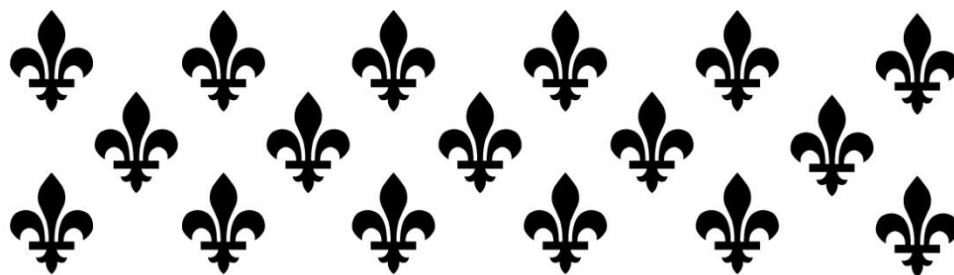
François Arsenault

Original signé par

Nathalie Roy

FA/ap

Québec, le 24 janvier 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 5 février 2024

Poursuivre l'organisation de l'étude du rapport
préliminaire de la Commission de la représentation
électorale

Réunion du lundi 5 février 2024

Mandat : Poursuivre l'organisation de l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale

Membres présents :

M^{me} Nathalie Roy (Montarville), présidente

M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et de la présidente, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

- 1- Poursuivre l'organisation de l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale

La Commission de l'Assemblée nationale a convenu le 24 janvier dernier de procéder à l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale (CRÉ). Afin de compléter l'organisation du mandat, le comité directeur convient des modalités suivantes :

- L'exécution de ce mandat se fera du 13 au 15 février 2024 selon le projet d'horaire transmis (annexe I), regroupant les interventions des 36 parlementaires inscrits par région administrative et selon leur expérience parlementaire, dans la mesure du possible. L'horaire proposé les 14 et 15 février déroge à l'horaire des commissions parlementaires prévu à l'article 143 du Règlement de l'Assemblée nationale;
- Les députés inscrits seront convoqués pour une partie de séance complète (avant-midi ou après-midi);

- Le secrétariat pourra modifier l'horaire à la demande de ces derniers;
- La CRÉ sera convoquée en personne plutôt que par visioconférence.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

François Arsenault

Original signé par

Nathalie Roy

FA/ap

Québec, le 5 février 2024

ANNEXE I

Projet d'horaire



Commission de l'Assemblée nationale

Étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale

Ordre du jour

Mardi 13 février 2024

Salle de l'Assemblée nationale

- | | |
|---------|--|
| 9 h 45 | Ouverture de la séance |
| 9 h 50 | Exposé de la Commission de la représentation électorale |
| 10 h 20 | Remarques préliminaires |
| 11 h | Estrie <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Christine Labrie (Sherbrooke)• M. André Bachand (Richmond)• M^{me} Désirée McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) |
| 12 h | Lanaudière <ul style="list-style-type: none">• M. Pierre Fitzgibbon (Terrebonne) |
| 12 h 20 | Suspension |

15 h 20

Outaouais

- M. André Fortin (Pontiac)

15 h 40

Montérégie

- M^{me} Marie-Claude Nichols (Vaudreuil)
- M. Claude Reid (Beauharnois)
- M. Louis Lemieux (Saint-Jean)
- M^{me} Marilyne Picard (Soulanges)
- M^{me} Carole Mallette (Huntingdon)
- M^{me} Isabelle Poulet (Laporte)

17 h 40

Ajournement

Commission de l'Assemblée nationale

Étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale

Ordre du jour

Mercredi 14 février 2024

Salle de l'Assemblée nationale

- | | |
|---------|--|
| 11 h 20 | Ouverture de la séance |
| 11 h 25 | Montérégie <ul style="list-style-type: none">• M. Simon Jolin-Barrette (Borduas) |
| 11 h 45 | Laurentides <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Chantale Jeannotte (Labelle) |
| 12 h 05 | Montréal <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)• M^{me} Manon Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)• M^{me} Ruba Ghazal (Mercier) |
| 13 h 05 | Suspension |

15 h

Montréal

- M^{me} Alejandra Zaga Mendez (Verdun)
- M. Gabriel Nadeau-Dubois (Gouin)
- M. Alexandre Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Andrés Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M. Vincent Marissal (Rosemont)
- M. Frantz Benjamin (Viau)
- M^{me} Karine Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)
- M. Paul St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin)
- M. Haroun Bouazzi (Maurice-Richard)
- M. Guillaume Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

18 h 20

Ajournement

Commission de l'Assemblée nationale

Étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale

Ordre du jour

Jeudi 15 février 2024

Salle de l'Assemblée nationale

11 h 20 Ouverture de la séance

11 h 25 **Laval**

- M^{me} Virginie Dufour (Mille-Îles)

11 h 45 **Capitale-Nationale**

- M. Sol Zanetti (Jean-Lesage)
- M. Étienne Grandmont (Taschereau)

12 h 25 **Centre-du-Québec**

- M. Sébastien Schneeberger (Drummond–Bois-Francis)
- M. Eric Lefebvre (Arthabaska)

13 h 05 Suspension

14 h	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine • M^{me} Catherine Blouin (Bonaventure) • M. Stéphane Sainte-Croix (Gaspé) • M. Enrico Ciccone (Marquette)
15 h	Bas-Saint-Laurent • M. Pascal Bérubé (Matane-Matapédia) • M^{me} Amélie Dionne (Rivière-du-Loup—Témiscouata)
15 h 40	Remarques finales
16 h 20	Remarques finales de la Commission de la représentation électorale
16 h 30	Ajournement